21

N°. 10 reçu le 2 janvier 1779

rejetté.

Mémoire

BIBLIOTHÈQUE
DE
CHIRURGIE

Sur la question proposée par l'Académie Royale de Chirurgie pour le prix de 1779.

Déterminer les Regles diététiques Relatives aux alimens dans le traitement des maladies Chirurgicales.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 7 d 2
n° 7

Le Regime est une des choses les plus nécessaires pour la guérison des Maladies Chirurgicales, et il n'appartient qu'à ceux qui connoissent parfaitement La Structure et L'usage des parties qui sont Lesées, de les régler comme il faut. Ledran obs. de chirurg. Tom. II. pag. 231.

N°. 16

Memoire dans lequel on tâche d'exposer qu'elles sont les regles d'étéliques Relatives aux — alimens dans le traitement des maladies chirurgicales.

L'abstinence ou l'espece ne fait jamais d'heureux. Volt.

La nature toujours attentive à réparer les pertes que fait l'economie animale, ne les fait qu'à l'aide de certaines substances, auxquelles elle fait subir une infinité de changemens dans les voies digestives, afin de les assimiler à nos parties, et de conserver l'équilibre nécessaire pour que la santé ait lieu. Ces substances sont connues sous le nom d'alimens et de boissons, on en fait un usage journalier dans le traitement des maladies chirurgicales, et peu de Praticiens savent la marche que l'on doit suivre dans leur prescription. C'est dans l'intention de prévenir les abus que l'on commet journellement à ce sujet, que l'académie toujours occupée des progrès de l'art, a proposé l'importante question à laquelle j'avais tâché de répondre. Je ne me flatte point de traiter une matière aussi vaste, de maniere à remplir ses vues, il faudrait pour cela un praticien consommé, et non un jeune homme qui a fait à peine les premiers pas dans la carriere épineuse de la chirurgie. Chirurgia non ingenii humani partes sed temporis filia.

Regles générales concernant la prescription du regime dans le traitement des maladies chirurgicales.

Concedendum autem aliquid consuetudini et tempestati et regioni et aetati. hipp. aph. 17. sect. 1.

Avant de prescrire le regime à un malade, il faut
1°. s'informer de son âge.
2°. approfondir quel est son tempérament.
3°. avoir égard aux lieux et aux airs.
4°. Demander quels sont les alimens qu'il préfere, ceux dont il fait usage habituellement, et en quelle

Monsieur

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

Ce n'est point le desir de remporter le prix qui m'a fait entreprendre le mémoire que j'envoye à l'académie Royale de chirurgie, je ne le lui présente que comme une preuve de mon Zèle. Je me rends justice et suis parfaitement convaincu de la médiocrité de mon ouvrage pour le juger indigne d'entrer en lice pour disputer le prix. une question aussi étendue demande un praticien éclairé et non pas un jeune homme, qui livré dans une province à voir une douzaine de malades par an, n'a pas été à même d'observer.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus Respectueux

Monsieur

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Votre très humble et très obéissant serviteur.

... chirurgien près d'auxerre.

auxerre le 15. 7bre 1778.

quantité il les prend ordinairement.

5°. examiner l'état des forces du sujet.

§ I.

il faut s'informer de l'âge. parce que les vieillards supportent très facilement la diète, ensuite les adultes, les jeunes la supportent moins facilement que les adultes, et les enfans, surtout ceux qui sont très vifs, la supportent le plus difficilement de tous. c'est ce qu'hyppocrate nous a enseigné dans l'aphorisme 13. de la 1re sect. senes plurimæ infirmitates ferunt, secundo qui in consistenti sunt ætate, minus adolescentes, omnium minime pueri præsertim qui aliis sunt alacriores. voici la raison qu'en donne le divin vieillard qui crescunt plurimum habent calidi innati, unde pleniore egent alimento, alioquin corpus absumitur; senibus autem parum calidi innati est, sic paucis egent alimentis, quia multis eptin gunttur. apho. 14. sect. 1.

§ II.

il faut examiner quel est le temperament des Malades.

Les tempéramens bilieux supportent plus difficilement la diète que les sanguins, et ceux-ci moins facilement que les phlegmatiques. Les bilieux ayant les humeurs très acrimonieuses, ont besoin d'une réparation plus fréquente, sans quoi la chaleur qui regne chez ces individus les consumerait bientôt. Les sanguins tiennent un milieu entre les premiers et les phlegmatiques, parceque il leur faut une certaine quantité d'alimens pour maintenir l'équilibre dans leur machine. enfin les phlegmatiques chez qui les forces vitales sont languissantes éprouvants peu de pertes, supportent facilement la diète.

§ III.°

il faut avoir égard aussi au tems et au lieu. on supporte plus facilement la diète dans un pays chaud et en été, que dans un pays froid et en hyver; dans le printems on la supporte plus facilement que dans l'hyver, mais moins qu'en été et en automne. æstate et autumno cibos ægerrimè ferunt, hyeme facilimè, ver secundum locum habet. hipp. aph. 18. sect. 1.

4°. il faut demander quels sont les alimens que le malade préfère, ceux dont il fait usage habituellement, et en quelle quantité il les prend ordinairement.

Cette consideration est de la plus grande importance, sans elle le praticien inattentif ne sait quelque fois à quoi attribuer des accidens qui l'inquietent dans le cours d'une maladie, tandis qu'avec un peu de Reflexion, il en trouverait souvent la cause dans le regime du malade. Il faut donc consulter le goût des malades, et suivre ce précepte donné par hipp: aph. 38. sect. 11. Cibus et potus paulò deteriora, quàm ea tamen meliora quidem, sed minus grata erit præferendus. quelquefois même on est obligé d'accorder à certains malades un regime qui est contre-indiqué par la nature de la Maladie, Quæ longo tempore assueta sunt, quamvis deteriora, minus molestare solent. hipp. Le docteur alexander Monro rapporte plusieurs observations qui viennent à l'appui de ce précepte, je me contenterai d'en rapporter une.

essais de medecine d'Edimbourg art. 46. t. VI. pag. 27. obs. 1.

„ un homme s'étant cassé la jambe, on lui fit la Reduction, et je „ lui ordonnai, dit Monro, pour boisson ordinaire du lait coupé, de „ l'eau de gruau et choses semblables. il ne dormit pas bien la nuit, „ le lendemain matin je lui trouvai le pouls fort agité, et cependant „ petit, il avait soif, mal à la tête &c. Je m'informai quelques „ voisines que j'avais vu sortir de chez lui, lui avaient donné quelques „ liqueurs fortes, et j'ordonnai en conséquence à des personnes sur qui „ je pouvais compter, de veiller plus attentivement sur lui, et de le „ tenir à une diete rigoureuse. il ne s'en trouva pas mieux la nuit „ suivante, ne dormit point du tout, et le lendemain matin je le „ trouvai avec le transport. il était sorti de son lit, et avait jetté la „ boëte où l'on avait mis sa jambe; il avait des soubresauts dans les „ tendons et ne connoissait presque personne, son pouls était aussi inter- „ mittent, et très concentré. Quelqu'un qui était près de lui, et que j'avais „ été mis de plus par faits voisines qu'il y eut dans la Ville, m'assura „ que je guerirais mon Malade, si je me lui accordois de la bierre et de „ l'eau de vie, parce qu'il menait depuis plusieurs années une vie fort „ peu Reguliere. je consentis à lui en donner un peu: la nuit „ suivante, il se trouva beaucoup mieux, et le lendemain matin „ il était absolument sans fievre, sans délire &c, on m'avoua qu'il „ avait bû le jour précédent une quarte de bierre et un poisson „ d'eau de vie, ce qui lui avait procuré le sommeil et calmé le „ transport. il s'en tint à ce regime pendant tout le reste du „ traitement, et il guérit sans qu'il survint le moindre accident „

Que de reflexions ne doit pas nous suggérer une pareille observation et que de malheureuses victimes l'académie n'arrachera-t-elle pas des portes de la mort, en suppléant les Regles diététiques Relatives aux alimens dans le traitement des Maladies

Chirurgicales, et en déterminant la conduite de ceux qui ne consultant que le pouvoir de l'habitude, veulent forcer la nature à leur obéir.

Le chirurgien doit s'informer si le malade est gros mangeur ou non. Les gros mangeurs ne subissent pas d'abord une diète exacte sans éprouver des accidents, et ce serait à tort que l'on voudrait les y assujettir, si ce n'est dans certains cas comme nous le dirons plus loin. La nature des aliments dont le Malade se nourrissait en santé, mérite la considération du praticien, un homme accoutumé à digérer des aliments grossiers ne supportera pas aisément une diète sévère et l'on a souvent bien de la répugnance à leur ôter des aliments auxquels ils plus nourrissants que des bouillons, des tisanes.

Nous ne parlons ici que généralement, et nous donnerons plus loin les restrictions convenables. il faut seulement observer, avant de permettre aux malades leurs aliments ordinaires contre-indiqués par la nature de la maladie, si les accidents qui ont lieu ne dépendent pas d'une autre cause, et si on doit les attribuer à la fidélité de la diète, de la même, on pourra se relâcher un peu sur le régime, et si le malade fébricite mieux, on le laissera continuer.

3°. il faut examiner l'état des forces du sujet.

Considerare oportet, dit Hipp. aph. 9. sect. 1. an aeger possit cum victu perdurare, donec morbus consistat, et nisi ipse prius deficiat et cum victu perdurare nequeat; aut morbus prius deficiat et subsistat. Les personnes épuisées par les excès, par de longues maladies, et qui sont attaquées de quelque affection de nature de la chirurgie comme playe, fracture &c exigent les plus grandes précautions relativement à la diète, il ne doivent pas être mis à une régime très sévère parce que l'économie animale affaiblie, jusqu'à un certain point, ne peut point l'être au delà sans éprouver des désordres considérables. Or chez ces personnes soit quelque maladie exige quelque opération, soit qu'elle n'en exige point, il faut considérer si avec le régime qui conviendrait à tout autre, ils pourront supporter l'opération ou la violence de la maladie, enfin maintenir l'économie animale dans un juste équilibre. C'est en suivant ce précepte que Mr. Percy, peut souvent bien trouvé dans deux cas d'amputation où les sujets étaient trop faibles pour supporter l'opération, et où les plaies étaient dans un trop mauvais état pour fournir une bonne suppuration, d'avoir prescrit les restaurans quelque tems avant l'opération et après, et ainsi couronna une conduite

mémoires de chirurgie. pag. 348. 350.

aussi sages.

Je ne prétends pas que l'état de faiblesse de la machine ne soit très avantageux quand on veut faire une opération de Conséquence, ce serait aller contre les préceptes des maîtres de l'art et mon assertion serait d'ailleurs démentie, parce que l'on observe tous les jours au sujet de la taille, des amputations plus que les malades qui ont le plus souffert et qui ont été affaiblis par la violence de la maladie, guérissent plus promptement que ceux que l'on a opérés dans un état de vigueur trop considérable ; mais je dis seulement que dans ces derniers on pressent d'abattre les forces vitales par la diète sévère, la dite sévère, afin d'éviter la violence des accidents qui suivent l'opération ; de même dans les gens épuisés, on doit ranimer l'action vitale afin d'établir un état moyen toujours avantageux, et que les vrais praticiens seuls connoissent.

Seconde Partie.

De la quantité d'alimens que l'on doit accorder aux Malades.

Avant de prescrire la quantité d'alimens que le malade doit prendre, il faut bien connaître le caractère de la maladie. C'est ici que se présente un champ vaste, c'est ici que brilleraient les observations et les réflexions d'un praticien éclairé. J'ose à peine achever cet opuscule, et les difficultés que j'appercois à chaque instant me font renoncer vingt fois à mon entreprise, et le seul désir de m'instruire me fait continuer. J'ai donc tâché de déterminer dans cette seconde partie quels sont les cas où on doit assujettir les malades à un régime sévère, et ceux où l'on doit accorder une certaine quantité d'alimens.

Des cas où l'on doit assujettir les malades à une diète sévère.

Dans l'état de santé l'homme raisonnable ne prend d'alimens que ceux qu'il croit digérer. Dans l'état de maladie l'énergie des forces digestives doit être la boussole qui nous guidera dans la prescription du régime, à l'exception des cas où quoique les forces digestives puissent opérer la coction d'une

certaine quantité d'alimens, cependant nous prescrivons un regime severe, soit parceque la nature de la maladie exige la diminution des forces vitales. 2°. soit parceque les organes qui doivent immediatement les alimens ne peuvent les faire jouir du danger à cause de leur lésion. 3°. soit aussi parceque le trouble qui existe dans l'économie animale, s'opposerait à ce que la nature operât une bonne digestion; alors les alimens acquerant de mauvaises qualités deleteres dans les premieres voies produiraient des accidens qui rendraient la maladie plus grave.

§I.

C'est de vous diminuer les forces vitales par un regime severe toutes les fois que l'on soupçonnera qu'il y a quelques gros vaisseaux d'ouverts soit dans la poitrine soit dans le bas-ventre; sans cette attention on exposera à détruire le caillot salutaire que la nature forme pour s'opposer à l'issue du sang, caillot qui resistera bien aux legeres contractions du coeur, mais qui se trouvera trop faible pour peu qu'elles augmentent, et qui cedant à l'impulsion du sang donnera lieu à une hemorrhagie mortelle. on doit tenir la même conduite quand une playe qui fait un certain trajet dans un membre passe près de quelque artere considérable, parceque en negligeant cette circonstance, si les tuniques de l'artere ont été affaiblies, elles n'opposeront point une resistance capable d'empêcher leur dilatation ou leur rupture. c'est surtout dans les cas de playes d'armes à feu, qui portent leur action profondement, qu'il faut être sur ses gardes. dans l'ouverture des arteres des extrémités, si on s'est servi de la compression ou des astringens pour s'opposer à l'hemorrhagie, il faut affaiblir les malades; si on s'était servi de la ligature, il faudrait au contraire se relâcher un peu sur le regime, afin de faciliter le passage du sang dans les vaisseaux de communication.

Dans les anevrysmes du coeur, de la crosse de l'aorte, des carotides dans leur partie inférieure, des sous clavieres, enfin dans tous les anevrysmes internes, il faudra affaiblir le malade par la diete sans quoi, on s'exposera à des ruptures et spontanées et à la mort; on doit appliquer ce principe aux anevrysmes vrais et termes quand la pusillanimité des malades les empeche de se soumettre à l'opération.

J'ai vu rapporter quelques observations qui prouveront l'importance de ce precepte que j'ai vu établir, puis que son omission a fait périr les malades qui en sont le sujet.

obs. 11. Une domestique d'environ 36 ans, d'un tempérament sanguin, fut le 21 avril 1772 à la partie moyenne superieure anterieure laterale droite de la poitrine, un coup d'une epée que

Journal de Medecine 9bre 1776. par Mr. Jassard.

d'un homme Carrelets : aussitôt il tomba dans une syncope qui dura cinq heures ; il fut saigné trois fois dans la journée ; le lendemain il entra dans l'hopital de la charité ; il avait le pouls petit, il éprouvait d'un sentiment Depesanteur qu'il Rapportait à la partie antérieure de la poitrine, la Respiration n'était pas gênée, on fit usage des topiques resolutifs pour fomenter les environs de la playe qui étaient echymosés, on retint à mediocrité fort exacte. Le 3e jour il sentit encore Depesanteur d'immunité ; le 4e il disparut entièrement ; le pouls avait repris son état Naturel ; le 5e il était tranquille et commença à prendre un peu de Nourriture ; dans la matinée du Sixieme il était gai, riant, lorsque tout à-coup il s'écrie j'ai le, se jetta sur son lit, étendit le bras pour prendre un pot à l'eau sur la table de son lit, poussa un long cri et expira. à l'ouverture du Cadavre, on trouva de gros caillots de sang dans le péricarde ; et l'Artere percée à sa sortie du ventricule gauche d'une petite playe presque triangulaire.

De lesion. de caus. mort. esp. 53.

Morgagni Rapporte plusieurs observations de personnes qui ont vécu plusieurs jours quoique ayant des playes au coeur, et qui sont morts au moment où on y allait entendre témoins ; et il dit que ces blessures sont survenues si longtems que parceque les playes étaient petites et avaient été remplies par des caillots, qui s'étaient opposés à l'issue du sang, et parceque les parois du Coeur en se retirant sur eux-mêmes s'étaient diminué l'étendue de la playe.

obs. III.

Saviard dans sa 113e observation dit qu'on apporta à l'hotel dieu un homme de 26 ans qui venait de recevoir un coup d'epée entre la 3e et la 4e des vraies Côtes, comme il était très faible, on ne voulut pas lui faire l'operation de l'empieme, quoiqu'il eut une très grande difficulté à Respirer, parceque l'on s'imaginait qu'il allait expirer à chaque instant : cependant il vecut quatre à 5 jours après sa blessure, à l'ouverture de la poitrine on trouva que le coeur était percé de part en part, le coup ayant passé du Ventricule droit au ventricule gauche à travers la cloison, au moyen de quoi le sang avait rempli la cavité de la poitrine ; de maniere que le blessé n'avait vecu pendant ces 4 à 5 jours qu'à l'occasion de quelques grumeaux de sang qui avoient bouché les playes des Ventricules.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

obs. IV

on lit dans la 243e observation de Lancelotte, qu'il fut appellé pour voir un particulier qui venait de recevoir un coup d'epée à 4 doigts au dessous de l'ombilic. il sortait une grande quantité de sang par la playe Ce qui lui fit juger qu'il y avait quelque gros vaisseau ouvert, et aussitôt il le regarda le malade comme mort. il le pansa avec un Bandage de Corps et mit une tente dans l'ouverture, il tira la tente au bout de quelques heures et il sortit beaucoup de sang sans que la tumefaction du Ventre parut diminuer ; il continua de faire

la même chose jusqu'au 3e jour que le malade mourut. à l'ouverture du cadavre, il trouva la veine cave percée comme par une lancette.

obs. V.

Mr. Tréourt rapporte dans ses mémoires de chirurgie. p. 324. qu'un capitaine de hussards reçut un coup de feu au bras. La balle avait pour entrée la partie postérieure du biceps de l'humerus et elle fut tirée par une contre-ouverture à la partie interne presque moyenne du bras. après les dilatations nécessaires, on regarda la playe comme simple et le malade comme fort heureux de n'avoir pas eu l'artère axillaire endommagée. Le malade fut mis à un regime severe. la playe faisait tous les jours des progrès rapides vers la guérison, au point qu'on ne la pansait plus que tous les deux jours. La nuit du 18. au 19e jour de sa maladie, on courut chercher le chirurgien major, qui s'étant rendu chez le blessé, le trouva baigné dans son sang. il leva l'appareil et reconnut la source de l'hemorrhagie, qu'il prétendit être à l'axillaire même, enfin quelques moments que puissent être les secours qu'il lui donna, le blessé mourut entre ses bras. Le domestique de cet officier apprit au chirurgien, que son maître avait soupé avec deux de ses camarades, qu'il avait mangé un poulet, sa part d'un gigot, et avait bu à peu près une bouteille de vin. c'était le premier repas que cet officier eut fait depuis sa blessure.

De toutes ces observations je suis enclin de conclure qu'il ne faut jamais désespérer des playes du coeur, des gros vaisseaux situés dans la poitrine, le bas ventre, au col, ~~au~~ et dans celles des arteres axillaires, quand elles sont petites et que le malade est tombé en syncope après avoir reçu le coup, pourvu que pendant cet état pendant lequel le sang se caille et propre à fermer l'ouverture, on n'aille point inconsidérement ranimer le malade; et donner lieu à une nouvelle hemorrhagie; il faut donc laisser revenir le blessé peu à peu, il sera à la verité très faible, mais cette faiblesse est avantageuse, puis que les contractions du coeur étant alors peu considérables, ne feront point obstacle à l'issue du sang; bien plus, il faut l'entretenir pendant un certain tems, et ne pas s'enlaisser imposer par les apparences de mieux, qui ont induit en erreur dans le cas qui fait le sujet de la 2e obs. si l'épanchement de sang était considerable au point de menacer de suffocation, soit qu'il eut lieu dans la poitrine ou dans le bas-ventre, par la difficulté que le poulmon trouverait à se développer dans le premier cas, parceque le sang occuperait une étendue considérable de la cavité de la poitrine; dans

dans le second parceque a diaphragme serait le fond de la poitrine; on pourrait donner issue dans l'un et l'autre cas a une quantité de sang suffisante pour rendre la respiration moins gênée, soit par l'un, soit par l'autre pratiquant la paracentèse de la poitrine du côté droit. Je suis persuadé que dans le cas rapporté par Saviard, on aurait pû réussir en suivant ce precepte, et dans l'observation de Arnold le succès aurait pu avoir lieu, si cet habile chirurgien, n'eut pas donné issue au sang si souvent, et s'il ne s'était pas persuadé en voyant le malade qu'il en mourrait.

Quand on soupçonnera la lésion d'une artere d'une extrémité située dans le voisinage d'une playe, il faudra tenir le malade à une diete rigoureuse, le faire surveiller, lui annoncer à quoi il s'expose afin d'éviter la terrible catastrophe du blessé de la Vigne de Sal. on peut encore faire une legere compression sur le bras et de l'artere au dessus de la plaie, afin de diminuer la force d'impulsion du sang, dans le cas où le malade est dans une certaine vigueur, on prescrira des bouillons de tems en tems, de l'eau de veau, de poulet, de l'eau d'orge rechargée de demie heure en demie heure, observant toujours l'état du pouls, afin de le supprimer pourvu qu'il s'éleve.

Il suffit qu'ayant manqué à ces précautions le malade soit mort, pour que nous les ayons dans des cas semblables. Le blessé pourra périr, mais le praticien n'aura rien à se reprocher puis qu'il se sera conduit suivant les principes de l'art, et dans de pareilles circonstances nous devons toujours nous rappeller l'observation de la guérison d'une playe à l'artere axillaire rapportée par Wans Wieten T. I. §161. guerison qui ne fut obtenue, que par l'état apparent de mort où le blessé resta longtems et pendant lequel se forma le caillot qui se consolida parfaitement parceque le blessé resta longtems dans un état de faiblesse extrême. *prætea omnium opinionem dei in immensa tali debilitate manens vulneratus evasit Tandem.*

Quant aux personnes qui ont des anévrysmes inaccessibles à nos instruments, il faut les mettre à un regime severe, leur defendre tous les exercices, s'ils veulent vivre plus longtems, sans quoi ils seront exposés à périr subitement par la rupture de la poche anévrysmiales. D'ailleurs si l'on trouvait un malade courageux, on pourrait tenter le moyen qui a réussi à Valsalva dans un cas pareil, ce moyen est d'affaiblir peu à peu le malade, jusqu'à ce qu'il reste plus qu'un souffle de vie, et de le rappeller de cet état par degradations.

Morgagni de sed. & caus. Morb. Epist. 17. §30.

§II.

Nous devons prescrire un regime severe dans les cas où les organes destinés à recevoir les alimens ne peuvent se faire sans danger pour les blessés parceque leur contiguité est lesée, c'est ce qui a lieu dans les playes de la portion d'oesophage renfermée

dans la poitrine, de l'estomac, des intestins, dans le premier cas qui est très rare, parceque il n'est guères possible que le sujet soit blessé seul, ou l'on opposerait à un épanchement dans la poitrine, et dans le second dans le bas-ventre, on ne doit accorder que quelques cuillerées de bouillons, et insister sur les lavemens qui pourront soutenir les malades, jusqu'à ce que les plaies soient guéries, puisque Mr. Mathieu Rapporte qu'une Religieuse qui ne prenait rien avalé vécut pendant 66 jours, en employant les lavemens nutritifs. on accordera de tems en tems une branche d'orange ~~[illegible]~~ afin d'appaiser la soif qui tourmente ordinairement ces malades. La diète doit être non seulement observée dans le cas de plaie à l'estomac, mais encore être continuée pendant un certain tems. voici une observation qui prouvera combien on oppose les blessés en bien accordant de trop d'alimens.

Journal. chirurg. t. 3 p. 43. § 619.

Obs. VI.

Mr. De Mainleville fut appellé pour voir un jeune homme qui venait de recevoir un coup d'épée à la région épigastrique, il reconnut que l'estomac était percé de part en part, le jeune homme vomit naturellement, les plaies furent pansées comme ci-dessus, la diète fut gardée et mis à la diète, jusqu'au 7e. jour le malade fut sans fièvre, sans accidens, les plaies externes étaient presque cicatrisées, enfin tout annonçait une guérison prochaine; quand on s'avisa de donner au blessé à l'insçu du Chirurgien qui faisait toujours continuer la diète, une rôtie au vin, une boisson plus abondante, des bouillons et même des potages. la fièvre survint, le ventre qui jusques là avait toujours été très mou, devint tendu, la respiration très difficile, accompagnée d'une toux sèche, d'une grande exaltération et malgré ce que l'on put faire, les accidens augmentèrent à un tel point que le malade mourut le 10e. jour de la Blessure. à l'ouverture du bas-ventre on trouva à l'estomac percé en deux endroits, et un épanchement de matière chyleuse mêlée de bile.

Le malade ayant vécu 7 jours sans accidens, il y a lieu de croire que si l'on avait encore observé pendant quelque tems le régime convenable, le malade aurait été guéri. Les forces étaient suffisantes pour soutenir encore pendant quelques jours cette abstinence, pendant lesquels les plaies de l'estomac se seraient réunies.

§ III.

Quand le trouble qui existe dans l'économie animale s'oppose à la digestion, il faut mettre les malades à une diète sévère, jusqu'à ce que la violence des accidens ait disparu les alimens que l'on donnerait alors aux malades leur seraient très pernicieux, parceque la digestion ne s'opérerait qu'imparfaitement, on verrait la fièvre augmenter,

la Suppuration disparaitre, ou ne point avoir lieu; de là les métastases et la mort. Dans les maladies chirurgicales inflammatoires, après les grandes opérations, telles que la lithotomie, l'amputation d'un membre, d'une carcinome, d'une testicule &c &c Nous devons mettre les malades à une diète severe, jusqu'à ce que la Suppuration soit bien établie et qu'il n'y ait plus de fievre, sans cette précaution, on exposera les malades à périr. Voici une observation qui prouve ce que j'avance.

obs. VII. Un Soldat eut les mains emportées en chargeant un canon mal écouvillé, il fut porté à l'hopital, où Mr. Trécourt lui fit l'amputation de deux bras, le 6e. jour tout allait à Merveille; et la Suppuration Commençait à s'établir; un Soldat de sa compagnie, qui fut envoyé pour le veiller, saisa delirer de sa poche un morceau de pain de Munition, le blessé lui en demanda, et il lui en donna, le lendemain Mr. Trécourt le trouva avec beaucoup plus de fievre qu'il n'en attribuait à la Suppuration; et les playes des moignons s'étant trouvées seches, il se hâta de quelques saignées dans le régime, et il appris celle qui avait été commise. il lui prescrivit une boisson délayante, mais dans la journée le blessé fut pris d'un devoyement qui l'emporta en 24 heures. il n'est point d'opraticien qui ne puisse fournir des exemples semblables.

Dans tous les cas que nous venons d'examiner, on ne doit point permettre d'aliments Solides aux malades, mais bien accorder de legers bouillons pris en petite quantité, de l'eau de veau, de poulet, de l'eau d'orge &c. Si l'estomac était trop faible pour supporter une pareille diète, il faudrait seulement lui permettre quelques cuillerées de vin dans la journée.

Des Cas où l'on doit accorder une certaine quantité d'aliments aux malades.

Nous venons d'examiner quels sont les cas où le regime doit être severe, il s'agit maintenant d'indiquer ceux où l'on doit accorder une certaine quantité d'Aliments aux Malades.

Dans les circonstances differentes de celles que nous avons détaillées plus haut, c'est à dire où l'on ne craint point qu'une hemorrhagie spontanée enleve le malade, où l'æsophage et l'estomac ne sont point blessés, où le calme a succédé à l'orage qui nous avait obligé de prescrire une diète rigoureuse, quand le malade est sans fievre, qu'il a envie d'manger, il ne faut jamais lui en refuser, parce que ce serait ou s'opposer à la guérison. (1) et quelquefois on expose la

(1) Mr. Trécourt l. c. p. 344. 346. 345. 346.) rapporte plusieurs obsvt. de fracture de la jambe et du bras, dans des

Le Malade à périt dans le marasme (1).

Dans ces cas il faut accorder des alimens, mais en petite quantité, parce qu'un estomac qui a resté 8. 15. jours et plus sans digérer que des bouillons, délatisannes, ne pourra point par les secours opérer la digestion d'une certaine quantité d'alimens. Car l'indigestion qui s'ensuivrait donnerait lieu à la fièvre, au devoyement, aux métastases, aux deux trois communs à ceux qui passent tout de suite d'un extrême à l'autre, on permettra d'abord un petit potage, ensuite deux, avec un peu de vin, on augmentera peu à peu, afin de ne pas surcharger l'estomac, et relativement à l'abondance de la suppuration. J'dis de l'abondance de celle-ci, parce qu'elle est aussi nuisible que trop petite quantité. Combien de fois n'est-il pas arrivé qu'elle ait pris un mauvais caractère par le défaut de nourriture et dans un cas Rapporté par Mr. Crécourt L. C. p. 350. on voit qu'un officier blessé par un obus qui lui brisa les os du Carpe, et réduit dans un état si désespéré, qu'on n'osa point lui faire l'amputation du bras, rédut par guérison et la conservation de son membre qu'à la garde qui l'avis a de lui donner du Lys cuit dans son bouillon dans la nuit du 16 au 17. de la maladie. Le lendemain on trouva la plaie en meilleur état, le Chirurgien attribua ce mieux à une portion Cordiale qu'il avait pris cette, mais l'officier n'en avait point pris, il ordonna de la continuer, Le malade en eut point encore et exigea de sa garde une nourriture semblable le jour suivant et la nuit, la plaie se trouva encore dans un meilleur état que la veille, et le blessé ayant avoué ce qu'il avait exigé de sa garde au chirurgien, celui-ci lui accorda un peu plus d'alimens, et par cette conduite la guérison fut opérée.

Obs. VIII.

---

des sujets dont j'ai vu d'ailleurs, où le cal n'a commencé à se former, que quand on eut accordé une certaine quantité d'alimens aux malades, qui avaient subi une diète d'un mois, de six semaines sans apparence de consolidation dans le cal, et qui ont été promptement guéris en changeant la manière de vivre. Ce précepte doit être suivi à la suite des hernies avec gangrène quand on tente le débridement ou des deux bouts d'intestins, afin d'éviter le retrécissement du canal intestinal dans cet endroit, retrécissement qui expose le malade à périr pour peu qu'il ait passé depuis dans le régime. voy. Mr. Louis.

(1) Mr. Crécourt L. C. p. 347. avait un homme à qui l'on fit l'extirpation du gros orteil, périt à la suite de la diète rigoureuse qu'il s'était lui-même imposée, ne voulant prendre autre chose que du bouillon et de l'eau.

Dans la circonstance que nous exposons, il vaut mieux pecher par un peu d'excès que par une trop grande abstinence, Cum victus et exquisitus ut plurimum periculosior est quam pleniores. Hipp. Aph. 4. 20. 1.re et dans le cas où la suppuration serait trop abondante, il faudrait examiner avant de diminuer la quantité des alimens, si elle ne provient pas d'un pansement peu méthodique.

Troisieme Partie.

De la Nature des alimens qui Convient dans le traitement des Maladies chirurgicales.

Le grand nombre de Maladies sur les quelles la Chirurgie étend son domaine, ne nous permet pas de les parcourir chacune en particulier afin de faire observer la difference du Regime dans chacune d'elles. Cette entreprise est au delà de nos forces; aussi me contenterai-je de Reunir toutes les maladies Relativement à l'état des fluides et des solides sous quatre classes générales et comme les alimens que nous prescrivons doivent tendre à corriger ou à detruire, conjointement avec les Remedes, le Vice existant dans l'Economie animale, nous esperons que Cette division ne déplaira point à l'academie.

Dans toutes les maladies chirurgicales où il y a ~~quelquefois~~ plethore vraie ou fausse; ou epaississement dans les fluides et Relâchement dans les solides; ou dissolution putride dans les humeurs et tension dans les solides; ou enfin flaccidité dans les solides et abondance de crudité dans les fluides.

§I.

La Plethore vraie ou fausse a lieu dans les maladies chirurgicales inflammatoires, dans les cas de fracture, de playe, ou après les grandes operations. Les alimens solides doivent être proscrits, et on mettra les malades à l'usage des boissons delayantes, anti-phlogistiques. V.g. l'eau de veau, de poulet, le petit lait, les tisanes de groseille, de guimauve tenues dans une suffisante quantité, et on les fera Continuer jusqu'à ce que la fougue des accidens ait disparu.

§II.

Dans le cas d'épaississement dans les fluides et de Relâchement dans les solides, ce qui constitue les maladies chroniques chirurgicales, telles que les Rakitis, les scrophules, enfin dans toutes celles où le but du chirurgien est de fondre et d'attenuer on doit insister sur le regime, et le combiner, le changer afin que les malades ne soient pas trop accoutumés aux choses pour peu qu'ils s'ecartent de celui qu'ils suivent ordinairement. Il est souvent utile de permettre un peu d'epices dans l'usage des alimens et des liqueurs fermentées, pour exciter dans l'estomac une action plus vive et une Revolution qui devienne salutaires en déterminant des élaborations qui entraînent au dehors des humeurs viciées. enfin dans certains cas, il ne faut pas trop insister sur le même Regime, s'il ne produit pas un effet avantageux au bout d'un certain Temps, on retire souvent plus de fruit des alimens qui nous paroissent directement opposés à ceux qui nous paroissent les mieux indiqués,

» et qui nous ont réussi dans des Cas semblables, parceque les modificatrices des parties irritables reçoivent par les mêmes dans tous les sujets. Voyez mes Eléments de Physiologie p. 304 et suiv. Les alimens qui doivent être préférés alors sont les viandes de bonne suc et de facile digestion, les ragoûts épicés, les confitures aromatiques, le bon vin, parcequ'ils augmentent le ton des solides et facilitent l'action des Remedes appropriés.

(1) pourvû que les engorgemens soient récens, car lors que l'obstruction est parfaite, elle ne se résout pas et n'est plus susceptible que de la terminaison ou par fonte putride, ou comme cette terminaison est des avantageuse, quand l'obstruction est dans le bas-ventre, dans la poitrine, il faut prendre garde de ne pas trop échauffer les malades, et s'opposer seulement à ce qu'elle n'augmente pas.

§ III.

Quand il y a eu étranglement dans les solides et dissolution dans les fluides, comme il arrive dans le dernier degré du Scorbut, de la Verole, des Scrophules, du Rakitis &c, les malades se plaignent d'une chaleur âcre qui augmente pendant la nuit, parceque alors les molécules carcinomateuses sont plus en action, et qui fait connaître à celui qui touche la peau: cette dernière est seche, aride, et la transpiration n'y faisant mal ou pas du tout, l'humeur de cette excretion rentre dans le torrent de la circulation et augmente le mal. C'est l'état où l'on trouve ceux qui sont attaqués de squirrhes, d'ulceres vénériens, Scorbutiques, Scrophuleux, cancereux; quand les engorgemens qui constituaient les premiers degrés de ces maladies sont tombés en fonte putride, soit parceque l'on a trop échauffé la machine animale par l'usage immodéré des fondans, administrés cependant à tems pour obtenir leur résolution; soit parceque persuadé de la possibilité de résoudre un squirre, une tumeur scrophuleuse ou toute autre obstruction, on aura commencé l'usage des fondans non seulement trop tard, mais encore avec trop peu de ménagement. C'est ce que l'on voit arriver tous les jours aussi et du squirre que des ignorans veulent résoudre, non seulement ils n'y parviennent pas mais ils augmentent le mal en donnant lieu à la décomposition des sucs de la tumeur, et en faisant dégénérer en cancer, une tumeur que les malades pouvaient porter longtems sans en être beaucoup incommodés.

Les vrais praticiens exempts de préjugés, voyent avec peine administrer sans aucun jugement des sucs de Cresson, de la grande Ciguë à un malheureux Scorbutique tout couvert d'ulceres et consumé par une chaleur qui le prive souvent des douceurs du sommeil, ils ne sont pas surpris de la voir périr, tandis que ceux qui prescrivent ces Remedes persuadés de la vertu spécifique, ne peuvent comprendre comment la chose n'est pas ainsi; phénomene bien facile cependant à expliquer, s'ils faisaient attention que dans l'état de putréfaction où la machine se trouve, c'est augmenter le mal que d'augmenter la chaleur déjà trop considérable, par des Remedes irritans. il en est de même de la verole, du Rakitis, des Scrophules parvenus au dernier degré, quand on veut les combattre dans cet état par les Remedes échauffans regardés comme spécifiques de ces maladies. Je ne prétends pas ici que les bons Remedes que l'experience a demontré plus tôt convenir

dans certaines maladies que dans d'autres, mais j'apprétens que dans la circonstance que nous examinons, on doit employer les remedes propres à résister à la diathese putride, et certainement ceux-ci ne sont pas les anti-vénériens ordinaires dans le cas de virole parvenue au dernier degré. Le régime doit être le principal moyen de guérison, et c'est sur lequel on doit insister d'avantage, les malades doivent être mis à la diète végétale, et l'indication qui se présente » est de rendre aux fluides leur » douceur et leur consistance, aux solides leur cohésion et leur force; elle ne » peut être remplie qu'en rendant à ces substances l'air fixé qu'elles ont » perdu. les végétaux contiennent une grande quantité d'air et fermentent » très aisé mêlé avec des substances animales. pendant cette fermentation » qu'ils subissent dans les premières voies, ils laissent exhaler l'air fixé » qu'ils contiennent, cette vapeur d'une activité étonnante est absorbée » par leurs vaisseaux inhalans, et pénétrant dans le sang arrête sa tendance » à la putréfaction, suspend les progrès de la putridité ou la corrige. — Déboissieux sur les anti-septiques. p. 47. outre cela ces alimens doivent être vus comme les molécules animales, afin de diminuer leur impression sur les solides et de faciliter leur issue par la peau ou par les voies urinaires. Les alimens qui possèdent ces qualités sont les farineux ceux qui abondent en principe gélatineux, mucilagineux, les végétaux aigrelets, les fruits acides; les boissons sont l'hydromel, la petite bierre, l'eau d'orge en ayant la précaution de les prescrire en petite quantité et souvent afin de ne pas — fatiguer l'estomac. quand on aura remédié à la diathese putride, ou arrêté ses progrès, on associera aux alimens et aux boissons prescrits ci dessus les bons remedes propres à combattre la Maladie.

§ IV.

L'dernier état qui nous reste à examiner est celui de stupidité dans les solides et d'abondance de putridité dans les fluides, cet état se rencontre chez ceux qui sont attaqués d'hydropisie, d'adynamie, d'adynie, à la suite des grandes hemorragies, ou d'un grand nombre de saignées faites pour un long espace de temps ou pour une maladie aiguë quelconque. les alimens qui doivent être employés sont les viandes rôties, bouillies, les ragouts épicés, les confitures aromatiques; les boissons seront peu abondantes et le bon vin sera seul permis. enfin ces malades peuvent être rangés sous le § III.

Ces quatre états peuvent être combinés entre eux, et alors c'est au praticien éclairé à examiner quel est le vice dominant afin de le combattre le malade avantageusement en associant les remedes propres à chaque partie de la complication. c'est ainsi par exemple que dans le commencement de la fonte putride de dans le scorbut, on associera aux sucs les anti-scorbutiques irritans avec les alimens susceptibles de fermentation afin de s'opposer à la décomposition de ceux encore existans, et corriger la putridité des humeurs qui ont déjà subi la fonte putride. on peut user autant de la viande de boucherie.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Du Regime dans la Convalescence.

La Convalescence est cet état moyen entre la maladie et la santé. un chirurgien ne doit point abandonner un convalescent et le laisser vivre à sa fantaisie, il doit lui assigner un regime conforme à l'état de son estomac et à la maladie dont il l'a guéri; sans quoi, il sera exposé à la voir renaître, ou bien il a en combattre une nouvelle, dont la cause sera le mauvais regime que le convalescent aura gardé.

obs. IX. Jabiard pag. 162. rapporte que le mauvais regime qu'observa dans sa Convalescence une femme qui avait reçu un coup d'épée au bas-ventre avec issue des intestins et de l'épiploon, donna lieu à un flux de ventre de 14 jours après l'entière réunion des playes qui l'enleva en peu de tems. La plus part des praticiens ont été dans le cas d'observer la même chose. un convalescent doit donc prendre peu d'alimens à la fois, afin de ne pas s'exposer aux indigestions qui peuvent avoir les suites les plus funestes.

quelquefois malgré ces précautions les forces ne s'établissent pas — à raison des alimens qu'on prend, alors il faut faire attention si le convalescent ne mange pas trop, si cela est on diminuera la quantité de nourriture; Si cela n'est pas, il faudra purger le convalescent lui prescrire quelques medicamens un apozeme, l'exercice, et les bains tempérés, dont Mr. Desessart Doyen de la faculté a tiré les plus grands avantages dans les convalescences difficille. voy. J. de Med. octobre 1776.

fin

a auxerre le 15 decembre 1778.